



Journal des anthropologues

Association française des anthropologues

80-81 | 2000
Questions d'optiques

Photographies anthropologiques et politique des races

Sur les usages de la photographie à Madagascar (1896-1905)

Anthropological Photographs and Race Politics. On the Uses of Photography in Madagascar (1896-1905)

Gilles Boetsch et Eric Savarese



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/3224>

DOI : [10.4000/jda.3224](https://doi.org/10.4000/jda.3224)

ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2000

Pagination : 247-258

ISSN : 1156-0428

Référence électronique

Gilles Boetsch et Eric Savarese, « Photographies anthropologiques et politique des races », *Journal des anthropologues* [En ligne], 80-81 | 2000, mis en ligne le 01 juin 2001, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/3224> ; DOI : [10.4000/jda.3224](https://doi.org/10.4000/jda.3224)

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Journal des anthropologues

Photographies anthropologiques et politique des races

Sur les usages de la photographie à Madagascar (1896-1905)

Anthropological Photographs and Race Politics. On the Uses of Photography in Madagascar (1896-1905)

Gilles Boetsch et Eric Savarese

- 1 Présentée en 1839 par Arago comme une invention indispensable à la confection de collections d'images archéologiques et artistiques (ROUILLE, 1989 : 36-42), la photographie acquiert, dès son invention, un grand prestige auprès des scientifiques. Dans la seconde partie du XIX^e siècle, et surtout au XX^e siècle, rares sont les domaines du savoir qui échappent durablement à l'élaboration, sur papier glacé, d'une mémoire visuelle (BARTHES, 1980). Dans le cas de la photographie anthropologique, c'est Etienne Serres qui introduisit en 1842 la technique au Museum d'histoire naturelle de Paris en achetant un appareil de Daguerre, afin de réaliser des portraits ethniques. Dès 1865, Paul Broca – fondateur de la Société d'anthropologie de Paris – en recommande l'utilisation, et donne une méthodologie minimale mais précise pour la prise de vue : prendre le visage de face et de profil et le corps de face, bras tendus. Pour en faire un objet de science, il préconise l'utilisation d'échelles pour retrouver les mesures véritables du corps ainsi que « l'accoutrement caractéristique de la tribu » (BROCA, 1865 : 8). Ainsi, le désir de connaissance anthropologique passe-t-il par la constitution de collections d'images qui doivent donner à la fois des renseignements sur la dimension naturelle de l'homme mais aussi sur sa culture.
- 2 Le développement de la colonisation s'accompagnera de la mise en place de corpus photographiques assez systématiques dans les empires coloniaux afin de « recenser » les ressources naturelles et de « cataloguer » les collectivités humaines – tout ceci dans une évidente dynamique de valorisation de l'« œuvre » coloniale. Les preneurs d'images furent tour à tour des explorateurs, des militaires, des missionnaires, des savants ou des photographes professionnels (comme Geiser à Alger ou Fortier à Dakar). Une histoire de la photographie dans le contexte colonial a déjà été ébauchée dans de nombreux travaux

(MIGNEMI, 1984 ; GEARY, 1990 ; GARRIGUES, 1991 ; EDWARDS, 1992 ; CORBEY, 1993 ; etc.) montrant comment les images récoltées aux colonies pouvaient nourrir une réflexion anthropologique.

- 3 Les nombreuses photographies réalisées à Madagascar, au cours des neuf ans de résidence générale de Galliéni, constituent aujourd'hui d'irremplaçables documents. Elaborées à la demande du général pour mettre en place un corpus iconographique accompagnant le développement systématique des connaissances sur Madagascar et sur ses habitants, ces photographies doivent être étudiées aujourd'hui comme de véritables documents anthropologiques sur les relations entre la connaissance des indigènes et la mise en place d'une politique coloniale efficace. Madagascar constitue en effet, dans l'histoire coloniale française, un site d'observation original pour comprendre comment s'agencent et se recomposent, dans un contexte de mise en place d'une politique coloniale, les relations entre la connaissance de la diversité indigène et l'utilisation de celle-ci par le colonisateur.
- 4 En analysant la mise en scène photographique de l'altérité indigène malgache, nous voudrions montrer comment Galliéni a voulu faire de la photographie l'un des instruments fondamentaux de sa fameuse **politique des races** (RAISON, 1980).

Les logiques du recensement photographique

- 5 Lorsqu'il quitte Madagascar, en 1905, Galliéni emporte une somme considérable de documents écrits et de photographies qui constituent aujourd'hui une part importante du fonds Galliéni, conservé aux Archives Nationales, section outre-mer, à Aix-en-Provence¹ : 27 cartons d'archives comportant 67 albums ou dossiers parmi lesquels on dénombre des notes, des cartes, des instructions adressées aux officiers par le résident général et, au total, plus de 6 700 photographies. Un corpus de documents iconographiques très riche et pour le moins hétéroclite, puisqu'il comporte des photographies destinées à répertorier les paysages – et leur transformation liée à la pratique coloniale –, les mœurs et coutumes locales, l'activité économique, les pratiques rituelles et les différentes catégories d'indigènes. Ces photographies sont principalement l'œuvre des collaborateurs civils ou militaires de Galliéni – administrateurs ou officiers. Autant que les sources écrites, elles témoignent de l'ensemble de l'activité coloniale française – administration, enseignement, assistance médicale, agriculture, relevés topographiques, « pacification », description des populations indigènes – déployée sous l'autorité de Galliéni durant neuf ans. Il serait toutefois difficile de ne voir, à travers cette intense activité photographique, que l'expression banale d'un cérémonial de souveraineté ou encore une simple volonté de rassembler des souvenirs : l'esthétisation de la puissance coloniale, dont le héros africain est l'un des supports fondamentaux, traverse l'ensemble de la production photographique sur l'empire colonial – ce dont la presse et les manuels scolaires témoignent abondamment (SAVARESE, 1998). A ce titre, les photographies de 1896 montrant l'exécution publique des chefs rebelles, comme celles consacrées aux préparatifs militaires, peuvent être rapportées à une mise en scène récurrente de la politique impériale française².
- 6 L'originalité de Galliéni ne réside pas dans une exhibition ostentatoire de la force, stratégie commune à l'ensemble des « bâtisseurs d'empire » (RIVET, 1993) qui, tel Lyautey – d'ailleurs formé au contact de Galliéni –, faisaient de la présence militaire la condition de la concorde sur les territoires annexés. De la même façon, la mobilisation de

documents photographiques dans le cadre d'une stratégie de poursuite de l'expansion coloniale – via l'activité du « parti colonial » en métropole³ – ne saurait expliquer la singularité des pratiques instaurées par le résident général à Madagascar. Si ce dernier occupe, dans l'histoire de la colonisation, une place singulière, c'est en raison de l'élaboration d'une praxis coloniale fondée sur la recherche d'une adéquation entre la connaissance scientifique des indigènes et la mise en œuvre de sa politique coloniale, dont il rendra compte auprès de son ministère de tutelle : « au moment de rentrer en congés en France après avoir exercé pendant trente-deux mois le gouvernement général de Madagascar, j'ai tenu à résumer dans un mémoire succinct les travaux entrepris et les résultats obtenus (bureau géographique et section géodésique de l'état-major du corps d'occupation), tant au point de vue de l'établissement de la carte définitive de la grande île, qu'à celui des productions photographiques et d'illustrations, travaux effectués dans le but de faire connaître notre nouvelle possession africaine, et surtout d'en favoriser la colonisation et le développement »⁴. On le voit : la photographie anthropologique est l'un des moyens de collecte des données ethnographiques qui furent abondamment utilisés à des fins explicites de bonne administration coloniale.

- 7 Cette expérience constitue un cas exemplaire d'instrumentalisation politique d'un savoir anthropologique et ethnologique : si l'ethnologie a souvent été perçue comme un agent efficace de l'impérialisme (COPANS, 1971 ; LECLERC, 1972), l'anthropologie raciale, au contraire, était relativement découplée de l'administration coloniale (BOETSCH, 1995). A Madagascar, ces deux disciplines sont consubstantielles à l'élaboration d'un mode de gouvernement consistant, d'une part, à définir des circonscriptions administratives en fonction d'une cartographie des « races » présentes sur l'île – cartographie largement établie au moyen des photographies –, et d'autre part à élaborer des politiques publiques et des stratégies de colonisation en fonction des caractéristiques attribuées à chacune des « races » identifiées : « en un mot, nous devons faire de la politique de races, sans nous astreindre surtout à un mode d'organisation et d'administration uniforme pour toutes les populations de l'île, puisqu'il est nécessaire avant tout de tenir compte des mœurs, des coutumes et des idées de chacune de ces tribues »⁵.
- 8 La connaissance des différentes « races » constituait donc pour Galliéni un pré-requis indispensable à l'instauration d'un ordre colonial fondé sur l'autonomie de chacune d'elles. De la sorte, les cinq principales « races » composant la population de l'île feront, tout au long de la résidence de Galliéni à Madagascar, l'objet d'une attention particulière, et seront systématiquement répertoriées sur les nombreuses photographies réalisées – même si l'élaboration de ce corpus d'images est progressive, dans la mesure où c'est le contrôle effectif du territoire qui conditionne le développement d'enquêtes ethnographiques et photographiques. Ainsi, les Merina – population elle-même composée de quatre castes (Andriana, Hova, Mainty, Esclaves) –, sont d'emblée perçus comme étant les plus « civilisés » et sont photographiés vêtus à l'européenne (à l'exception des esclaves) ; les Sakalava, définis comme des guerriers adversaires de la France, sont essentiellement figurés à travers des photographies de femmes ; enfin, Betsimisaraka et Betsileo suscitent également, comme quelques populations moins nombreuses situées aux extrémités de l'île, un large recensement photographique.
- 9 Dès son installation, Galliéni dévoile son programme à ses officiers : après avoir détruit l'hégémonie hova, la « race conquérante » et éliminé tous les relais de l'influence anglaise⁶, supposée enracinée à Madagascar via la London Missionary Society, chaque « race » devait être gouvernée par des notables indigènes choisis en son sein, et placés sous le

contrôle de l'administration française. L'objectif formulé par le résident général est d'obtenir la soumission puis la collaboration de l'ensemble des habitants de Madagascar en modifiant les agencements de pouvoir entre les populations, et, ainsi, en faisant l'économie d'une politique de la canonnière coûteuse en hommes et en moyens matériels⁷ : « Si nous agissons ainsi, ce n'est pas précisément pour faire plaisir à vos administrés, mais c'est dans l'intérêt de la pacification ; car je suis fermement persuadé que l'administration de la colonie par races est le seul moyen d'arriver progressivement à sa soumission entière à notre influence avec des forces limitées »⁸. La connaissance des races s'avère tout à la fois le support intellectuel et l'outil d'une *realpolitik*. Et c'est précisément en faisant de l'ethnographie une ressource pour l'administration coloniale que Galliéni a voulu transformer les militaires en anthropologues et en photographes⁹. Or, l'usage anthropologique de la photographie implique une connaissance préalable de la typologie des races et l'application de celle-ci au matériel photographique (EDWARDS, 1990)¹⁰. En cela, l'originalité de Galliéni est non seulement d'avoir voulu instaurer une politique des races fondée sur la théorie anthropologique, mais surtout d'avoir voulu l'objectiver à partir de données photographiques.

L'objectivation photographique des distinctions raciales

- 10 Si le recensement photographique des habitants de Madagascar est défini, dès l'installation de Galliéni, comme une priorité, il ne devient vraiment exhaustif qu'à partir de 1897, au moment où les Betsileo, à l'instar d'autres populations rivales des Hovas, se rallient à l'autorité du résident général. La situation politique autorisant l'élaboration d'un inventaire méticuleux des ressources naturelles et des hommes, différentes missions d'études sont lancées. Celles-ci se généralisent en 1902 lorsque Galliéni fonde l'Académie malgache¹¹. Toutefois, cette observation de la diversité indigène ne fonde pas la connaissance des races de l'île, car des savoirs sur les habitants de Madagascar ont déjà été publiés au cours du XIX^e siècle. Ceux-ci, en particulier les textes d'Alfred Grandidier¹² – savant avec lequel le résident général entretient une correspondance régulière¹³ – sont bien connus de Galliéni et des officiers responsables des circonscriptions administratives définies au moment des opérations de pacification¹⁴. La « cartographie raciale » produite, dès 1897, dans le cadre d'un recensement photographique des habitants n'est pas une découverte *ex nihilo* de la situation ethnique de Madagascar. Elle correspond plutôt à une tentative de validation par l'image des connaissances « acquises » et déjà formulées par Désiré Charnay à l'occasion d'un reportage photographique sur Madagascar¹⁵. Tous ces travaux sont élaborés en associant étude morphologique et psychologique des peuples étudiés : les variables sociologiques sont évidemment toutes supposées corrélées aux caractères morphologiques de chaque « type racial ». Cette anthropologie typologique s'inscrit dans une conception zoologique de l'histoire humaine où le progrès culturel est le reflet direct de capacités biologiques. Ainsi cette construction n'invente ni ne prouve rien sur les populations considérées ; elle se contente d'intégrer sans critique les récits de voyages les plus farfelus¹⁶, voire l'histoire officielle¹⁷.
- 11 Construites en référence à une anthropologie conçue en terme **d'étude physique, intellectuelle et morale de l'humanité**¹⁸, ce travail d'enquête sur les « races » de Madagascar est en effet tributaire d'un postulat : l'existence de chaque « race » peut être repérée à des marqueurs physiques, auxquels peuvent être associées des variables

psychosociologiques. Ainsi, les Hovas sont identifiés à leur « teint olivâtre », leur « petite taille », leurs « cheveux noirs », leur « aptitude au travail », mais également à partir d'une certaine « cruauté », d'un « orgueil » et d'une « rapacité » qui expliquent leur statut de « race conquérante » ou de « race dominante ». Au contraire, les Sakalava se distinguent des Hova par une physionomie proche de celle du « nègre » - nez large et plat, chevelure ondulée... Quant aux Betsileo, ils sont régulièrement différenciés des autres par leurs grande taille et par une prépondérance de l'élément « nègre » paraissant l'emporter sur le « type malais »¹⁹. On l'aura compris : seules les **prénotions** associées aux descriptions physiques publiées avant l'installation de Galliéni offrent d'établir, corrélativement au découpage du territoire, la cartographie des « races » à laquelle le résident général veut superposer des circonscriptions administratives. Et en ce sens, la photographie anthropologique est bien l'une des formes de connaissance et de figuration de la diversité indigène - comprise comme diversité raciale - qui a permis au résident général, à plusieurs reprises, de construire²⁰ ou de modifier l'organisation politique de Madagascar. Galliéni lui-même a souvent rendu compte de réaménagements de l'organisation territoriale reposant sur un travail **politico-ethnographique** « minutieux » : « C'est ainsi, par exemple, que, pour la question des protectorats sur nos côtes, dans les régions sakalava et du sud, je viens, après un travail politico-ethnographique minutieux, de reconstituer ces protectorats... »²¹.

- 12 Mais si une sociologie historique de l'élaboration des clichés constitue un rempart contre tout risque de **surinterprétation** du rôle des images, l'enquête, inséparablement interne et externe, doit être confortée par un regard sur le contenu des photographies d'indigènes du fonds Galliéni (PIETTE, 1998). Toutefois, l'image ne saurait, à elle seule, tout dire : sans croiser le regard sur les photographies avec les grilles de lecture qui les accompagnent, **les légendes**, l'interprétation est coupée de **l'inconscient photographique** qui informe la production des images. La légende, on le sait, a essentiellement pour fonction de livrer un mode d'emploi de l'image, à travers l'association d'une signification univoque à chaque document iconographique (BOURDIEU, 1965). Or, les photographies ici étudiées - plus de cent documents²² - sont accompagnées de légendes qui précisent le type racial (exemple : « type betsimisaraka ») et l'origine géographique ou administrative de l'individu (« cercle de Fort Dauphin ou district de Vatmandry »)²³ ; elles comportent souvent des mesures anthropométriques simples (stature, voire poids), la taille étant considérée à l'époque comme l'un des principaux indicateurs de l'appartenance à l'une des « races » de l'île. Ainsi, bon nombre de clichés montrent des indigènes debout, posant à côté d'un mètre-étalon. On pourrait penser que les légendes qui complètent ces documents photographiques véhiculent un sens : celui que le photographe attribue à son œuvre, ou celui qu'il souhaite lui voir attribuer par les observateurs. Pourtant, que ces légendes rendent compte de la subjectivité du photographe ou d'une volonté délibérée de manipulation politique est, ici, secondaire : ce type de document n'a de sens que pour étudier comment s'est construite notre conception de la diversité biologique humaine. Comme technique de figuration du « réel », la photographie offre aux anthropologues un nouveau regard qui vient compléter les séries biométriques classiques ; elle permet en effet de renouveler ou de confirmer la classification zoologique des « races » humaines à partir de reproductions de sujets analysables et comparables parce que visibles.
- 13 Au final, ces photographies rendent compte de l'une des principales stratégies politiques de Galliéni à Madagascar : l'identification des « races » à des marqueurs physiques,

notamment à partir de la technique photographique, puis l'élaboration d'une politique coloniale fondée sur la connaissance anthropologique de la diversité « raciale » de l'île. L'instrumentalisation politique de la photographie et du savoir anthropologique montre aussi que Galliéni est à l'origine d'un certain renouvellement des pratiques coloniales. En effet, parce que cette expérience est largement minoritaire dans le monde colonial français, elle fait de Madagascar un site de colonisation atypique. Ailleurs, l'exhibition récurrente de la diversité « ethnique » ou « raciale » est plus largement associée à un idéal républicain, universaliste et assimilationniste : elle n'a de sens que pour rappeler que l'aventure coloniale est d'abord une entreprise d'uniformisation culturelle.

NOTES

1. Ces photographies n'étant pas libres de droits, il n'est pas possible d'en présenter dans cet article. Toutefois, dans la mesure où les réflexions ici présentées concernent les usages de la photographie, la publication d'images n'est pas essentielle.
2. Michel M., 1989. *Galliéni*. Paris, Fayard.
3. Ageron C.R., 1978. *France coloniale ou parti colonial ?* Paris, PUF.
4. « Lettre à Monsieur le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, 27 juin 1899 », in général Galliéni, 1928, *Lettres de Madagascar*. Paris, Société d'Éditions Géographiques, Maritimes et Coloniales : 61-62.
5. Général Galliéni, « Instruction au résident général de Majunga, 15 octobre 1896 ». Archives Nationales, section outre-mer, cote 44pa, carton 6, document 32.
6. L'installation de Galliéni à Madagascar, en remplacement du résident Laroche, correspond également à une volonté politique de réduire l'influence anglaise. Préfet de confession protestante, le résident Laroche était en effet suspect d'anglophilie.
7. Les limites de cette politique sont mises à jour avec la conquête du Menabe (royaume sakalava, constitué au XVII^e siècle, sur la côte ouest de Madagascar), lorsque le commandant Gérard massacre tous les indigènes, bien qu'ils aient déposé les armes. Cette décision provoque une résistance acharnée des populations sakalava et sape toute possibilité de les voir collaborer au pouvoir colonial. Cf. Schlemmer B., 1980. « Ethnologie et colonisation. Le moment de la conquête et le moment de la gestion. Éléments de réflexion à partir du cas du Menabe », in *NORDMAN & RAISON* (1980) :: 115-134.
8. Général Galliéni, « Instructions à M. Besson, résident à Fianarantsoa, 30 septembre 1896 ». Archives Nationales, section outre-mer, 44pa, carton 6, document 32.
9. Les photographies du fonds Galliéni sont principalement l'œuvre de militaires, appartenant à l'état-major ou au bureau topographique, de fonctionnaires, et d'amateurs. De plus, l'envoi massif de photographies au résident général par des élites suggère que Galliéni souhaitait disposer du maximum de documents photographiques sur les Malgaches.
10. Cf. également Stepan N., 1982. *The Idea of Races in Science: Great Britain 1800-1960*. London, Macmillan.
11. Le décret à l'origine de cette institution, signé par Galliéni, surtout l'article 1 : « Il est fondé à Madagascar, sous le nom d'Académie malgache, une institution ayant pour but l'étude approfondie, méthodique et raisonnée de la linguistique, de l'ethnologie et de la sociologie

malgaches » in Mondain G. , 1949-50, « Galliéni et l'Académie Malgache », *Bulletin de l'Académie Malgache*, t. XXIX : 1-6.

12. Notamment Grandidier A., 1872. « Madagascar », *Bulletin de la Société de Géographie* : 369-411.

13. Général Galliéni. *Lettres de Madagascar*, op. cit. : 108-109.

14. Général Galliéni, 1908. *Neuf ans de séjour à Madagascar*. Paris, Hachette et Cie.

15. Charnay D., 1984. « Madagascar à vol d'oiseau », *Le tour du monde*, II. Sur ce reportage, voir le premier article de P.-J. Jehel dans ce même numéro.

16. Cf. p. ex. *L'Afrique d'après les voyageurs les plus célèbres*, Lille, L. Lefort, 1850.

17. Mentionnons A. Rambaud, historien officiel en participant à la fameuse *Histoire de France* publiée sous la direction d'E. Lavisse, et en dirigeant la publication d'un manuel d'histoire coloniale, *La France coloniale. Histoire - Géographie - Commerce*. Paris, A. Colin et Cie, 1895.

18. *Mémoires du Congrès International des Orientalistes*, 1873, vol. 31, CXV, appendice. Paris, Maisonneuve et Cie.

19. Henricque L. (éd.), 1889. *Les colonies françaises, 1. Colonies et protectorats de l'Océan indien*. Paris, Maisonneuve Quantin.

20. « Avant toute chose il importe de délimiter de façon aussi précise que possible les limites de chaque province... Les divisions ethnologiques devront servir de base à cette détermination », in Galliéni, 1897, « Instructions aux chefs de province de la région de Madagascar, 24 12 1897 ». Archives Nationales, section outre-mer, cote 44pa, carton 6, doc 32.

21. Général Galliéni, « Lettre à M. Chaillez, 26 décembre 1903 ». Archives Nationales, section outre-mer, cote 44pa carton 6, document 32.

22. Ces photographies sont extraites du fonds Galliéni, disponibles au centre des Archives Nationales, section outre-mer. La sélection opérée s'est fondée sur deux critères : tout d'abord celui de la figuration de la diversité indigène ; ensuite celui de la sélection d'individus différents, puisque les mêmes indigènes sont souvent photographiés sous des angles différents, chacun des clichés étant accompagnés de la même légende.

23. Selon les éléments de l'organisation territoriale définie par Galliéni.

RÉSUMÉS

Site d'élaboration d'une politique des races définie par Galliéni, de 1896 à 1905, Madagascar constitue, dans l'histoire coloniale française, un cas atypique. Soucieux de définir des principes de gouvernement applicables à chacune des « races » de l'île, Galliéni instaure un recensement systématique de la population indigène. La pratique de la photographie anthropologique s'insère dans ce dispositif, puisqu'elle est destinée à favoriser l'élaboration de circonscriptions administratives calquées sur la cartographie des « races ». Mais le recensement photographique de ces « races » suppose une théorie anthropologique permettant de les identifier, essentiellement à partir de caractéristiques physiques. Ainsi, en mobilisant les écrits d'anthropologues et de voyageurs du XIXe siècle (repris dans l'histoire officielle de la colonisation), les photographes à Madagascar renforcent les anciennes classifications anthropologiques : loin de construire une cartographie originale des « races », ils en sont réduits à valider des théories racialistes déjà élaborées.

Madagascar represents the site of development of a policy of « races » thought up by Galliéni from 1896 to 1905. This particular experiment is part of the French colonial history. Galliéni

institutes a systematic census of the native to define principles of government that apply to each « race » of the island. Anthropological photography is intended to favour the elaboration of administrative districts from the cartography of « races ». But photographic census of « races » presupposes to use an anthropological theory that identifies them essentially with physical features. From written works of anthropologists and travellers published in XIXth century (also used by official history of colonization), photographers in Madagascar reinforce last anthropological classifications : instead of developing an original cartography of « races », they only manage to ratify old racialist theory.

INDEX

Mots-clés : anthropologie, colonialisme, gouvernement colonial, photographie anthropologique, politique des races, recensement photographique

Keywords : anthropological photography, anthropology, colonial government, colonialism, photographic census, policy of races

AUTEURS

GILLES BOETSCH

CNRS/Marseille UMR 6578

Université de la Méditerranée

ERIC SAVARESE

CNRS/Marseille UMR 6578

Université de la Méditerranée